

---

## **MEMBRES DU PANEL DE SÉLECTION DE L'IAAF DESCRIPTIF DE POSTE**

### **MISSION**

Dans le cadre de son programme de réforme de la gouvernance et de l'intégrité, l'Association Internationale des Fédérations d'Athlétisme (IAAF) a mis en place un Panel de vérification en 2017, dont le rôle est de décider si les Officiels de l'IAAF ou ceux qui briguent ce poste sont éligibles pour exercer de leurs fonctions.

Afin de s'assurer que les membres du Panel de vérification répondent également aux mêmes normes élevées de conduite et d'intégrité que tous les autres Officiels de l'IAAF, cette dernière a établi un Panel de sélection dont le rôle est de déterminer l'éligibilité des membres potentiels et en exercice du Panel de vérification.

L'IAAF recrute actuellement deux membres pour son Panel de sélection pour un mandat de quatre ans, d'octobre 2019 à 2023.

### **COMPOSITION**

Le Panel de sélection est composé de deux personnes qui sont indépendantes de l'IAAF.

### **CRITERES**

Les membres du Panel de sélection doivent posséder une expérience juridique significative, ainsi qu'une expérience dans la vérification ou la sélection de requérants et de candidats à des postes officiels.

Les postulants doivent posséder les qualités suivantes :

- Être une personne d'une intégrité irréprochable ;
- Posséder une expérience importante en matière de gouvernance, ou de vérification/sélection de requérants ou de candidats à des postes officiels ;
- Disposer de solides connaissances juridiques, de préférence dans le domaine du sport ;
- L'expérience du Tribunal arbitral du sport est un atout ;
- La maîtrise de l'anglais écrit et parlé est requise, et le français est souhaitable.

### **NOMINATION ET MANDAT**

La durée du mandat est de quatre ans, commençant après le Congrès de 2019 et expirant quatre ans plus tard, après le Congrès de 2023. Leur mandat peut être renouvelé.

Le Panel de l'IAAF chargé des nominations a pour mission de recommander au Conseil de l'IAAF les candidats considérés aptes en vue d'une nomination au Panel de sélection, et ce à l'issue du processus d'enquête et de sélection.

Le Panel inaugural de sélection a été nommé en 2017 et son mandat expire au moment du Congrès de l'IAAF de 2019. Les deux membres actuels de ce Panel inaugural ont fait part de leur intention de demander le renouvellement de leur mandat pour la prochaine période de quatre ans.

## **RESPONSABILITES**

Le Panel de sélection a les mêmes devoirs, pouvoirs et responsabilités que le Panel de vérification et suit les mêmes procédures pour mener le processus de vérification. Ces responsabilités comprennent les suivantes :

- Agir à tout moment indépendamment de l'IAAF, dans le seul but de procéder à une évaluation complète et équitable de l'Éligibilité de chaque Candidat et de chaque Membre du Panel de vérification en exercice.
- Donner des instructions et superviser l'examen réalisé par le Responsable de la conformité à l'éthique des informations divulguées par les Candidats et les Membres du Panel de vérification de l'IAAF en exercice, conformément aux Règles.
- Donner des instructions et superviser la collecte de renseignements supplémentaires réalisée par le Responsable de la conformité à l'éthique auprès de sources publiques et d'organismes de renseignements commerciaux externes, à l'appréciation du Panel afin de déterminer correctement l'Éligibilité.
- Prendre des décisions sur l'Éligibilité en temps opportun et de manière efficace, conformément aux délais établis dans les Règles, et faire rapport au Conseil en conséquence.
- Signaler les questions et les sujets de préoccupation au Directeur de l'Unité d'intégrité lorsqu'ils sont considérés comme potentiellement pertinents pour le travail de l'Unité d'intégrité.

De plus amples informations relatives au Panel de sélection et au Panel de vérification sont présentées dans les *Règles de vérification d'intégrité* de l'IAAF disponibles à l'adresse suivante : [IAAF Rules and Regulations](#)

## **PROCEDURES/ ADMINISTRATION**

Le Panel de sélection travaille de façon ponctuelle, pour répondre aux nécessités de mener des procédures de vérification conformément aux *Règles de vérification d'intégrité de l'IAAF*.

Dans le cadre de sa mission, le Panel s'acquitte en grande partie de ses tâches par téléconférence et par courriel. Toutefois, des réunions en personne sont parfois nécessaires.

Le Panel de sélection est assisté dans son travail par le Responsable de la conformité à l'éthique de l'IAAF.

Étant donné que le Panel de vérification est nommé tous les quatre ans, l'examen de la majorité des candidatures des potentiels candidats au Panel de vérification devra avoir lieu au cours du deuxième trimestre de 2023. Cet examen peut également avoir lieu à tout autre moment au cours du mandat de quatre ans si un poste devient vacant au sein du Panel de vérification ou si la destitution d'un Membre du Panel de vérification intervient car il cesse d'être Éligible.

Les postes au sein du Panel de sélection sont pourvus sur la base du bénévolat. Toutefois, l'IAAF rembourse tous les frais de déplacement ou autres dépenses encourues dans le cadre de cette mission et fournit une indemnité symbolique.

### COMMENT POSTULER

Les demandes sont à envoyer à l'adresse électronique suivante : [panel-candidates@iaaf.org](mailto:panel-candidates@iaaf.org), et doivent comprendre les éléments suivants :

- Un **curriculum vitae** complet ;
- Les **coordonnées confidentielles**, y compris l'adresse (professionnelle et personnelle), les numéros de téléphone (y compris mobile) et l'adresse électronique confidentielle ;
- Les coordonnées complètes de trois **personnes de référence**. Veuillez noter que les personnes de référence ne seront contactées qu'après consultation préalable avec vous. Il incombe au candidat de s'assurer que les **personnes de référence** sont disposées à fournir les informations nécessaires lorsqu'elles sont contactées par un membre de l'équipe de sélection.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **13 mai 2019 (18:00 CEST)**.

L'IAAF est un employeur soucieux de l'égalité des chances et accepte les candidatures d'un large éventail de candidats, quels que soient leur âge, leur sexe, leur appartenance ethnique, leur orientation sexuelle, leur religion ou leur handicap.